



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

**BVSM propose sept actions écoresponsables
pour célébrer le Jour de la Terre chez soi**

Shawinigan, le 20 avril 2021 — Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM), en collaboration avec l'organisation Jour de la Terre Canada, lance une campagne pour célébrer le Jour de la terre chez soi. L'action vise à encourager les acteurs de l'eau de la rivière Saint-Maurice à prendre soin de la planète à travers des gestes simples et bénéfiques pour l'environnement.

Pour cela, deux capsules vidéo seront diffusées sur son site Internet et ses réseaux sociaux entre mercredi et jeudi prochains. La première capsule vidéo, produite par Jour de la Terre, met de l'avant l'importance de bien gérer nos déchets. La deuxième capsule vidéo, produite par BVSM, propose sept actions écoresponsables pour tous les goûts et tous les âges : 1. faire son potager ; 2. favoriser les plantes mellifères pour attirer les pollinisateurs ; 3. manger local ; 4. réduire son gaspillage alimentaire ; 5. composter, consigner, recycler ; 6. privilégier les engrais naturels aux engrais chimiques ; 7. contribuer au verdissement. Avec cette campagne, BVSM cherche à sensibiliser un maximum de citoyen.nes à passer à l'action.

Le Jour de la Terre, c'est quoi ?

Le Jour de la Terre fut célébré pour la première fois, aux États-Unis, le 22 avril 1970. Fondée en 1990, [Jour de la Terre Canada](#) est une organisation de bienfaisance gérée depuis Montréal qui inspire et supporte les citoyen.nes et organisations à travers l'ensemble du pays. Au fil des ans, Jour de la Terre Canada est devenue une organisation ainsi qu'une journée environnementale d'envergure, célébrée dans plusieurs pays à travers le monde.

À propos de Bassin Versant Saint-Maurice

Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est un organisme mandaté par le Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) dont la mission est d'offrir son expertise à la communauté afin d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes sur tout le territoire de la rivière Saint-Maurice. Pour ce faire, l'organisme a pour mandat de réaliser un Plan directeur de l'eau (PDE) et de coordonner la mise en œuvre des actions prioritaires qui sont déterminées dans cet outil d'aide à la décision.

– 30 –

Source :
Michele Amorim Becker
Agente de communication
[Bassin Versant Saint-Maurice](#)
michele@bvsm.ca